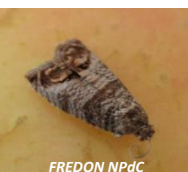




FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

- Acarien rouge : diminution des populations, auxiliaires bien présents
- Cécidomyie des feuilles de pommier : enroulements toujours visibles en parcelles
- Cécidomyie des feuilles de poirier : populations en légère hausse
- Psylle du poirier : baisse des populations adultes
- Pucerons : faible activité du puceron cendré, A. mali semble bien contrôler le lanigère
- Carpocapse : très légère augmentation des captures, conditions d'accouplements optimales, conditions favorables aux éclosions
- Eulia : captures significatives localement
- Capua : présence localisée
- Pandemis : baisse des populations
- Petite tordeuse des fruits : baisse des captures, augmentation des dégâts
- Sésie du pommier : faibles vols locaux
- Cossus-cossus : augmentation des captures dans les Flandres
- Zeuzère : généralisation du vol
- Autres lépidoptères en bref

Pathologies

- Oïdium : calme et stable
- Tavelure : nouvelles sorties de taches

Noyaux : Prunes - Cerises

- Carpocapse de la prune : nette augmentation des captures sur les quinze derniers jours
- Mouche de la cerise : population et dégâts en augmentation

Informations pratiques

- ⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

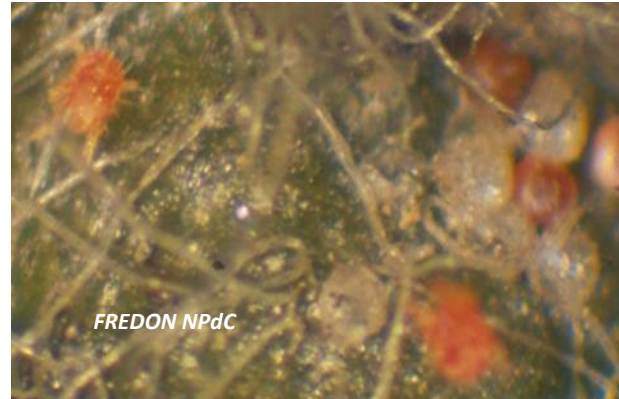
Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Acariens rouges

Dans les secteurs ayant fait l'objet d'observations, il est possible de constater une baisse des populations du ravageur. Cette diminution est également à mettre en lien avec une augmentation significative des populations d'auxiliaires, notamment *Thyphlodromus pyri*, comme observé sur la Flandre Intérieure. Sur ce secteur, 50% du feuillage était occupé par un auxiliaire au cours de la période.

Le suivi doit impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.

Seuil de nuisibilité :

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires
50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile en absence de phytoséides
80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile en présence de phytoséides

Cécidomyies des feuilles de pommier

Le ravageur a été observé sur plusieurs secteurs de la région au cours de la semaine dernière, comme sur l'Arrageois, la Flandre Intérieure.

Les enroulements et la coloration rouge des feuilles sont le résultat de l'action toxique de la salive rejetée par les larves du ravageur, lui permettant de consommer le contenu des cellules de la feuille. Le limbe deviendra alors cassant.

Plusieurs générations vont se succéder durant la saison.

*Cécidomyie des feuilles du poirier*

Le ravageur a été observé sur plusieurs parcelles régionales au cours de la semaine dernière. Une légère tendance à la hausse

Les symptômes sont comparables à ceux visibles sur pommier à savoir des enroulements.

Les enroulements de feuilles contiennent les larves. Celles-ci sont de couleur blanchâtre et sont peu mobiles. Elles se retrouvent toujours dans les très jeunes feuilles encore enroulées.

Plusieurs vols se succéderont également sur poirier. Plus des symptômes, a été constatée sur les secteurs Arrageois et de Lille Sud.

Psylles du poirier



Situation en parcelles

Au cours de la semaine dernière dans les parcelles de l'Arrageois ayant fait l'objet d'observations, seules des populations adultes et en baisse ont été enregistrées.



Adulte de psylle

Éléments de biologie

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à celle d'une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.



Larves de psylle

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration. D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



Œufs de psylle

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée (0,3 mm de long), de coloration jaune claire et fixés au végétal par un pédoncule.

Nuisibilité

Les psylles engendrent plusieurs types de dégâts. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqûres sur les pousses, engendrant une diminution de la conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont l'œuvre des adultes et des formes larvaires.

Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine.

Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles et bourgeons, tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

Analyse de risque

Les niveaux d'occupation sont faibles en ce qui concerne les formes adultes et larvaires. Un suivi fréquent doit être maintenu.

Une des causes les plus importantes de la pullulation du psylle du poirier est la destruction de ses prédateurs naturels. À ce titre, il faut compter les syrphes, chrysopes, mirides et anthocorides, dont l'action est primordiale durant l'été.

Seuil de nuisibilité :

Printemps été : 10% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses
Automne hiver : 40% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses

Pucerons



Puceron cendré : une très faible activité du ravageur a été enregistrée au cours de la semaine dernière, le ravageur poursuivant sa migration vers son hôte secondaire.

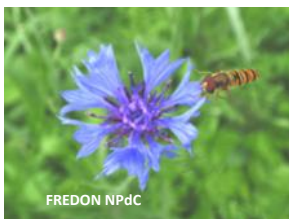
Puceron lanigère : les populations de puceron lanigère ont été à la baisse au cours de la semaine dernière. *Aphelinus mali* a en revanche été observé de manière plus fréquente et en nombre plus important sur la période.

Les pousses colonisées initialement par le puceron cendré, sont souvent, en parcelle témoin, à nouveau colonisées par le puceron vert, de façon assez remarquable durant cette campagne.



Adulte, œuf et larve de Chrysope

Adulte de syrphé



	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0					
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	1,0	↘	4,5	2,5	↘
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	8,0					
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↘		0,0	
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0	0,5	↗	1,0	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0			0,0		

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

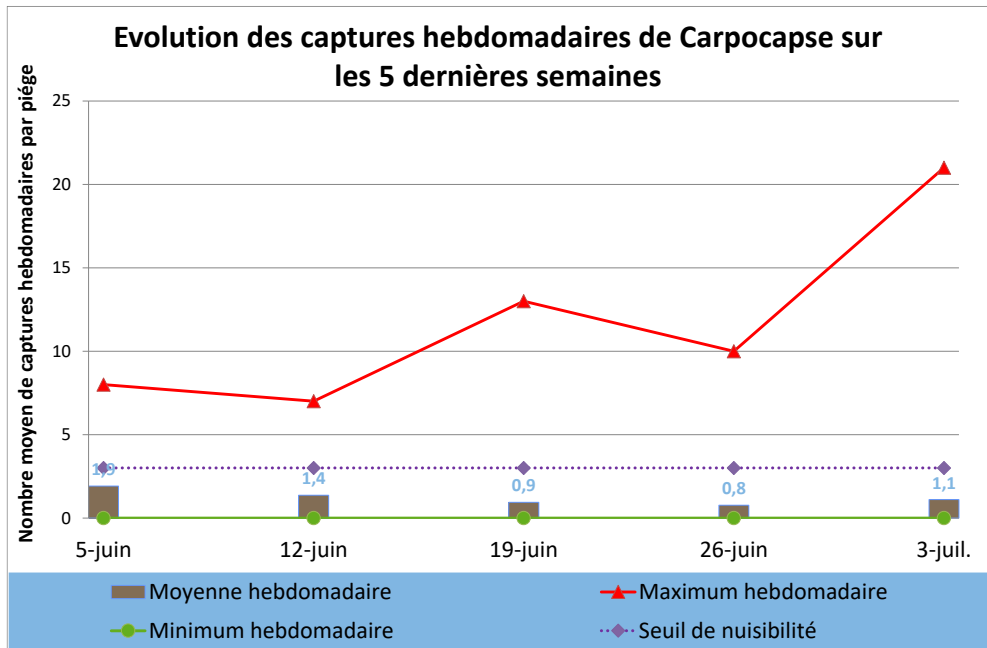
Carpocapse



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Vol des adultes

Une légère augmentation des populations d'adultes a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Si la moyenne des captures régionales est effectivement légèrement en hausse, cette augmentation est surtout significative dans le secteur du Beauvaisis.

Sur les autres secteurs les augmentations de captures ont été plus modestes.

Dans la majorité des secteurs, aucune capture n'a été enregistrée au cours de la semaine passée.

Pour toutes les parcelles, un suivi fréquent des pièges reste impératif actuellement afin de déceler toute reprise d'activité, synonyme de seconde génération. Selon la modélisation, celle-ci devrait être effective cette saison, débutant pour les secteurs les plus précoces d'ici la mi-juillet.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	27-juin	4-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,3	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	5,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	0,0	↘
Abbevillois (80-62)	3,2		
Arrageois (62)	0,3	0,0	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	2,0	0,0	↘
Thiérache (59-02)	0,4	0,7	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	1,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	0,5	↗
St Quentinnois (02)	0,0		
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)		1,0	
Beauvaisis (60)	2,0	10,5	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Au cours de la semaine dernière les conditions climatiques ont été optimales pour le ravageur. De ce fait, en tous lieux et chaque jour, les accouplements du ravageur ont été possibles. En revanche, très peu de secteurs étaient concernés par un vol significatif.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	27/06/2017	28/06/2017	29/06/2017	30/06/2017	01/07/2017	02/07/2017	03/07/2017
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrasis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Pays de Bray (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Beauvaisis (60)	■	■	■	■	■	■	■
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse

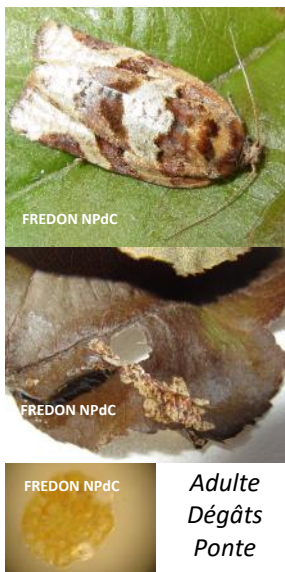
**Incubation et éclosion des pontes**

Les éclosions ont repris sur l'ensemble de la région avec un rythme relativement soutenu, malgré la sensation de fraîcheur. Plusieurs périodes d'éclosions ont été enregistrées, dont la prochaine pour le 9-10 juillet selon les secteurs, correspondant aux accouplements des 25 et 26 juin.

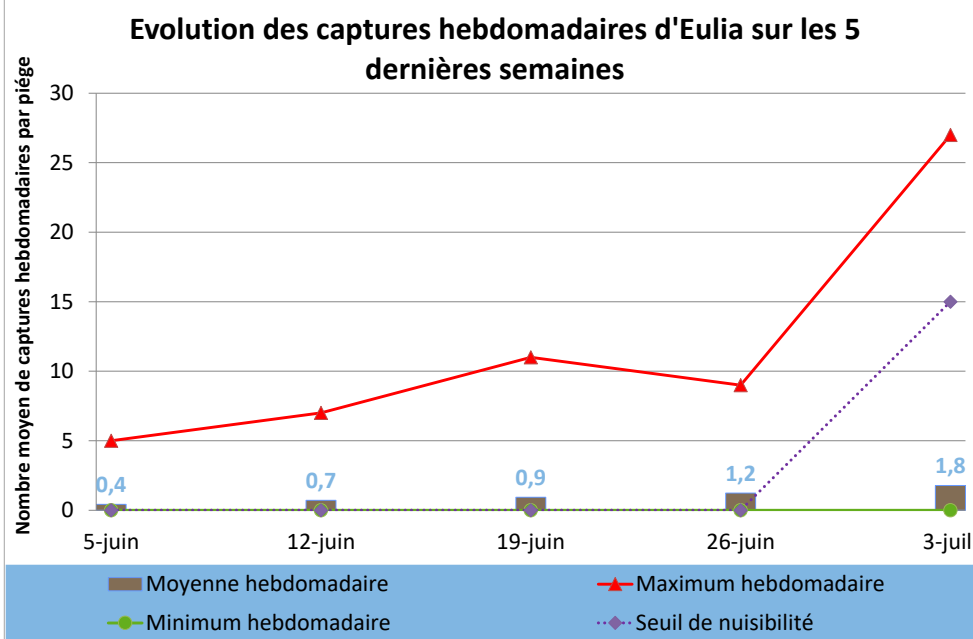
Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

 FREDON NP4C	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves	 FREDON NP4C	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du 17-juin	au 18-juin		04-juil	Amiénois (80)	du 17-juin	au 18-juin		05-juil
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil		du 25-juin	au 26-juin		11-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours		du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours
Flandre Intérieure (59-62)	du 17-juin	au 18-juin		04-juil	Thiérache (59-02)	du 17-juin	au 18-juin		04-juil
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil		du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours		du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours
Lille Sud (59)	du 17-juin	au 18-juin		03-juil	Pays de Bray (80-60)	du 18-juin	au 19-juin		05-juil
	du 24-juin	au 25-juin		09-juil		du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours		du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours
Montreuillois (62)	du 18-juin	au 19-juin		23-juin	Neslois (80-60-02)	du 18-juin	au 19-juin		05-juil
	du 24-juin	au 25-juin		04-juil		du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours		du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours
La Bassée (59)	du 24-juin	au 25-juin		09-juil	St Quentinnois (02)	du 17-juin	au 18-juin		03-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours		du 24-juin	au 25-juin		09-juil
	du	au				du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours
Hainaut (59)	du 24-juin	au 25-juin		09-juil	Laonnois (02)	du 18-juin	au 19-juin		05-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours		du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du	au				du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours
Abbevillois (80-62)	du 18-juin	au 19-juin		05-juil	Montdidérien (80-60)	du 18-juin	au 19-juin		05-juil
	du 25-juin	au 26-juin		09-juil		du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours		du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours
Arrageois (62)	du 17-juin	au 18-juin		05-juil	Beauvaisis (60)	du 24-juin	au 25-juin		10-juil
	du 24-juin	au 25-juin		10-juil		du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours
	du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours		du	au		
Cambrais (59)	du 17-juin	au 18-juin		02-juil	Soissonnais (60-02)	du 17-juin	au 18-juin		02-juil
	du 24-juin	au 25-juin		08-juil		du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours		du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours
Avesnois (59)	du 17-juin	au 18-juin		03-juil	Senlisien (60)	du 17-juin	au 18-juin		02-juil
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil		du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours		du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions					Omois (02)	du 17-juin	au 18-juin		01-juil
						du 25-juin	au 26-juin		10-juil
						du 02-juil	au 3-juil.		incubation en cours

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

Une légère augmentation des captures moyennes régionales a été observée au cours de la semaine dernière. Celle-ci est surtout la résultante d'une augmentation significative en parcelle sensible dans le secteur Montdidérien, dépassant largement le seuil de nuisibilité.

Dans la très large majorité des secteurs, les captures (quand elles sont effectives) sont de bien moindre ampleur et bien inférieures au seuil de nuisibilité.

Analyses des risques,

Pour le moment, seul le secteur Montdidérien est concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité.

Il est essentiel d'opérer un suivi fréquent des pièges actuellement pour déceler au plus tôt la reprise du vol de seconde génération.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté.

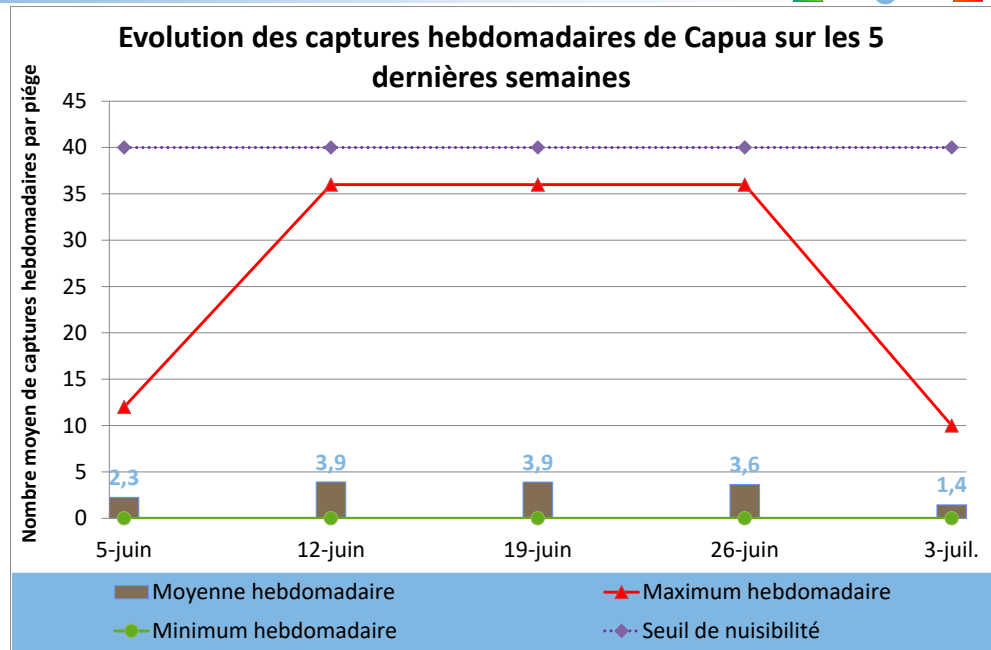
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	27-juin	4-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,3	1,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	3,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	1,0	↗
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	3,0	2,0	↘
Thiérache (59-02)	0,4	1,0	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	1,0	0,0	↘
Montdidérien (80-60)		27,0	
Beauvaisis (60)	4,5	2,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	8,0		

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Le ravageur est surtout présent dans quelques parcelles sensibles de la région depuis le début de son vol. Ainsi, après un vol important, proche du seuil de nuisibilité, enregistré depuis quelques semaines sur le secteur Omois, c'est également sur le secteur de Flandre Maritime que des populations, certes de moindres ampleurs, mais significatives, ont été enregistrées au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Dans les parcelles sensibles du secteur Omois, la vigilance doit être maintenue.

La surveillance doit être accrue sur le secteur de Flandre Maritime, au regard de l'augmentation significative des captures, afin d'évaluer l'évolution à venir.

Sur les autres secteurs il convient de maintenir une surveillance des pièges, particulièrement dans les parcelles avec un historique.

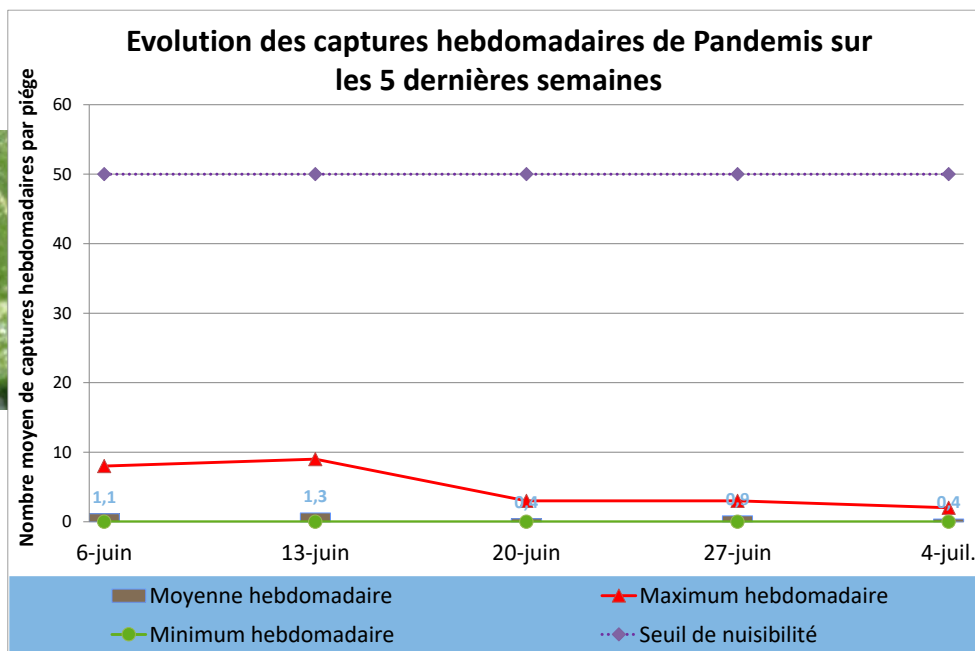
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		10,0	
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	3,0	1,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	0,0		
Laonnois (02)	1,0	0,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	2,0	↗
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	36,0		

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

La moyenne des captures hebdomadaires a été en baisse au cours de la semaine dernière. Dans la très large majorité des secteurs de la région, aucune capture n’a été enregistrée.

Les prises sont relativement modestes dans les quelques secteurs concernés et ne dépassent pas le seuil de nuisibilité. Le secteur de Flandre intérieure a été en définitive le plus concerné par ce vol.

Aucun dégât n’est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n’est observé, mais il convient de suivre l’évolution des captures.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	27-juin	4-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	2,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	2,0	0,0	↘
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)	3,0	0,0	↘
Neslois (80-60-02)	1,5	1,0	↘
St Quentinnois (02)	0,0		
Laonnois (02)	2,0	0,0	↘
Montdidérien (80-60)		1,0	
Beauvais (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	1,0		

Seuil de nuisibilité :
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

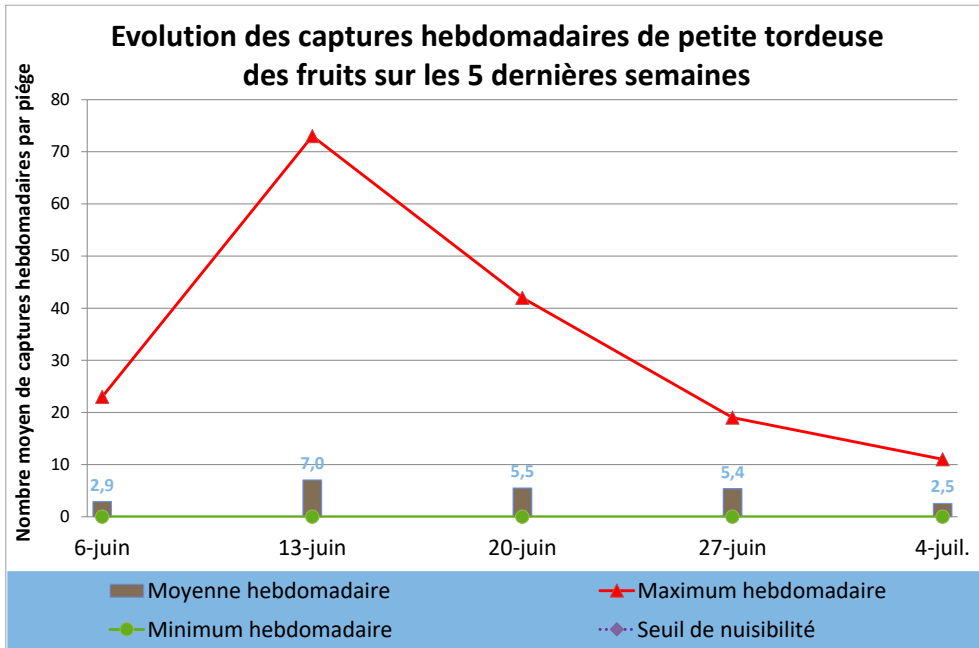
Petite tordeuse des fruits. *Grapholita Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC

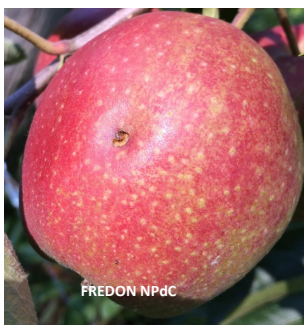


Etat des lieux en parcelle,

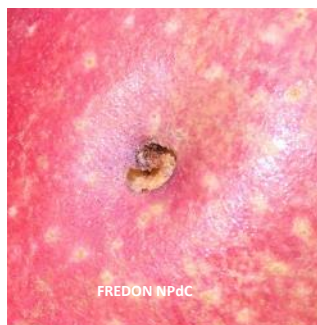
À l'échelle régionale, la moyenne des captures hebdomadaires a été à la baisse au cours de la semaine dernière. Néanmoins, plus de la moitié des parcelles du réseau ont été concernées par la présence du ravageur au cours de la période. L'évolution des captures a de plus été très hétérogène, avec une augmentation des prises, sur les secteurs de Flandre Intérieure, Abbevillois, du Pays de Bray ou encore du Soissonnais, alors que les autres secteurs enregistraient, sur la même période, une baisse.

Analyses des risques,

Si les vols ont tendance à se faire moins importants, les sorties de larves sont quant à elles très importantes actuellement et les dégâts de plus en plus visibles. Attention à ne pas les confondre avec ceux du carpocapse.



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	27-juin	4-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	2,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	19,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	6,0	7,0	↗
Arrageois (62)	8,0	5,5	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)		0,0	
Thiérache (59-02)	3,4	2,0	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	5,0	↗
Neslois (80-60-02)	19,0	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	5,5	0,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	6,0	1,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	10,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

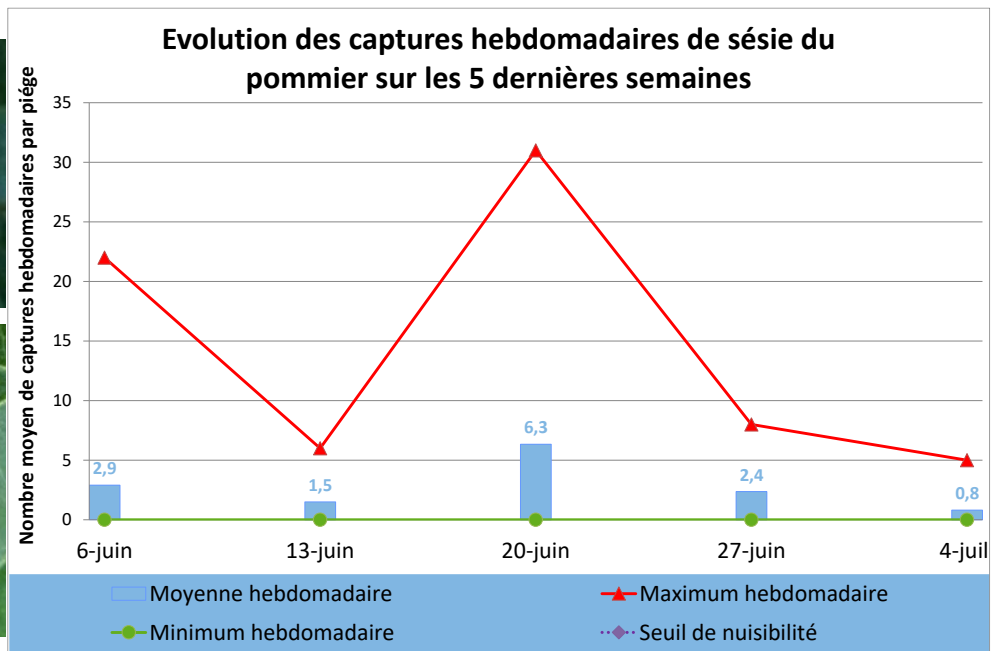
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Quelques captures ont été enregistrées au cours de la semaine dernière, sur l'ensemble du territoire, avec une tendance à la baisse.

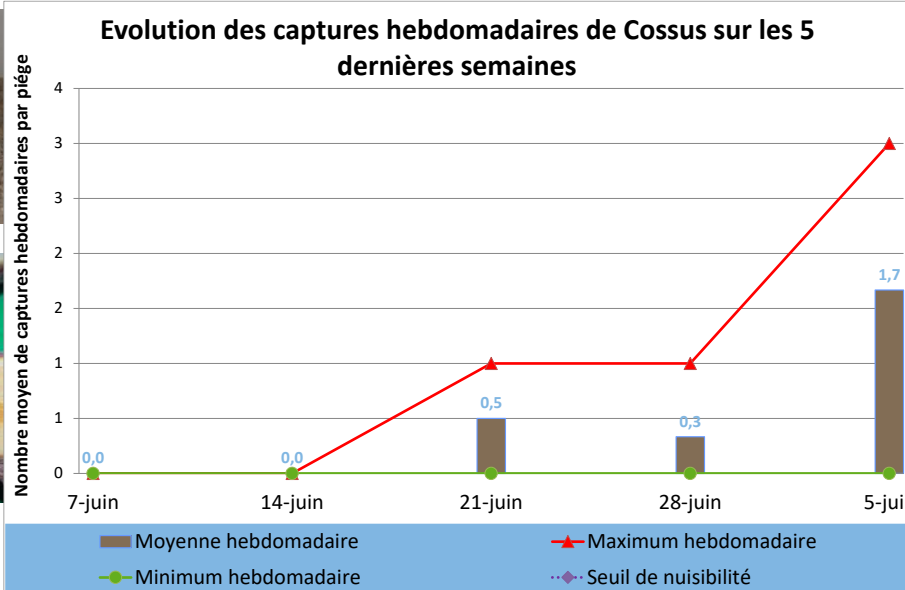
Analyses des risques,

La période est relativement calme concernant ce ravageur.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	27-juin	4-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,5	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	7,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)	2,0	0,0	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	3,0	0,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	3,7	1,7	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	2,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

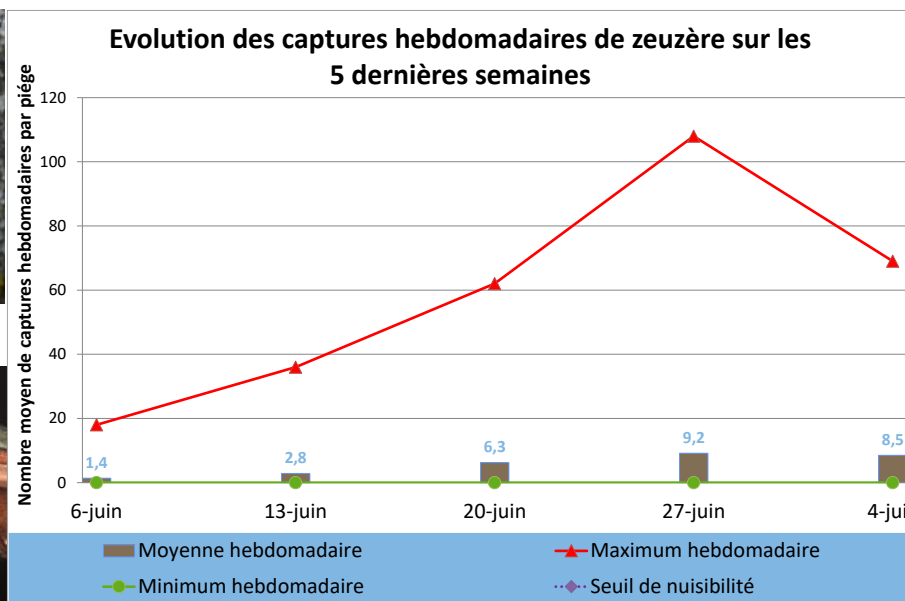
Seuil de nuisibilité :
 50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
 200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus



Malgré des captures relativement modestes, le ravageur reste néanmoins bien présent sur la région avec des niveaux de captures en hausse. Pour le moment, cette hausse est localisée sur les Flandres.

Zeuzère



Le vol du ravageur s'est généralisé à l'ensemble du territoire au cours de la semaine dernière. Si les niveaux de captures dans les secteurs les plus sensibles ont été à la baisse, la moyenne des captures hebdomadaires n'est que légèrement à la baisse au cours de la semaine passée. Les secteurs du Neslois et Abbeillois restent néanmoins très sensibles à la présence du ravageur.

Seuil de nuisibilité :
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, le renouvellement des pièges à :

7 Pandemis est à prévoir.

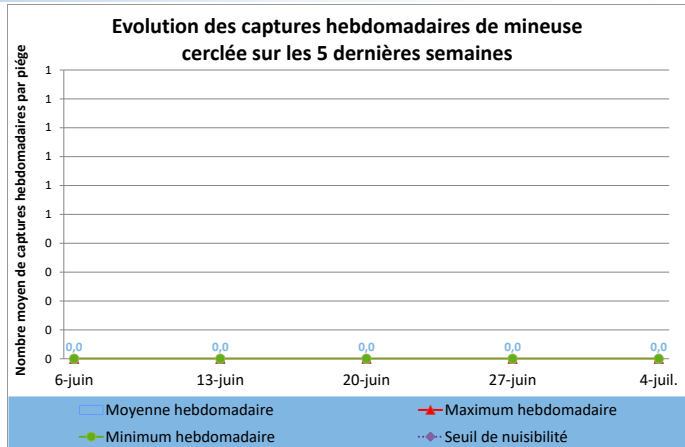


De même, l'installation de bandes pièges cartonnées contre le carpocapse des pommes et des poires peut d'ores et déjà s'envisager.

Autres lépidoptères en bref,

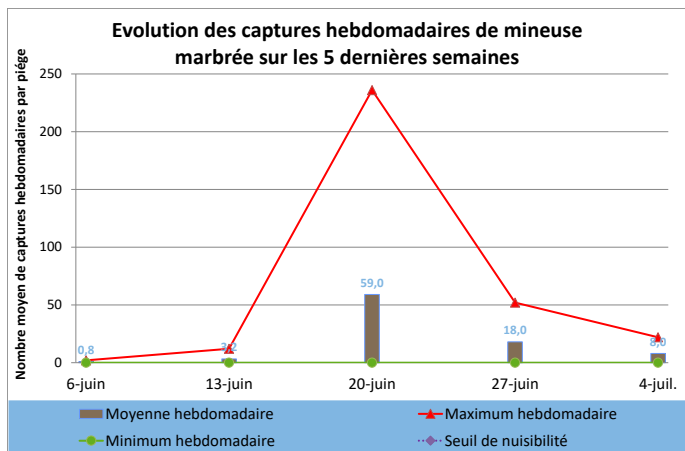
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement.



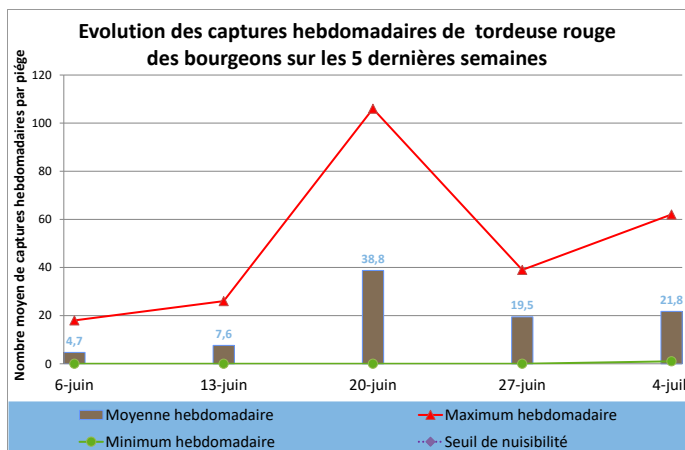
Mineuse marbrée

Le second vol semble bien s'achever sur l'ensemble de la région.



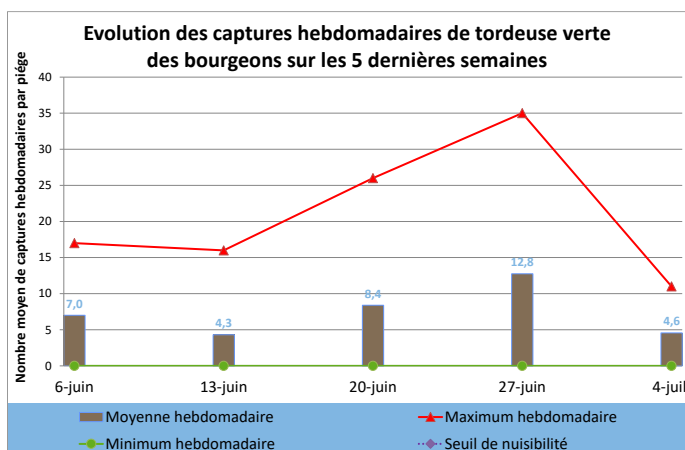
Tordeuse rouge des bourgeons

Une reprise d'activité a été enregistrée au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du territoire. Les secteurs du Beauvaisis, de la Thiérache et de la Flandre Intérieure ont été particulièrement sujets à des vols significatifs.



Tordeuse verte des bourgeons

Une baisse sensible des captures a été enregistrée sur tous les secteurs concernés par un vol significatif du ravageur au cours de la semaine passée.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Malgré des conditions climatiques relativement propices au développement de la maladie, peu de nouvelles contaminations ont été enregistrées au regard des retours d'informations disponibles à ce jour et la tendance serait plutôt à la baisse.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5		
Flandre Intérieure (59-62)	3,0	3,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	4,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,1	0,1	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	6,0	2,0	↘
Thiérache (59-02)	0,7	0,7	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)		2,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Analyses des risques,

Aucun secteur n'est, à ce jour, enclin à un dépassement de seuil.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques actuellement limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Une légère augmentation des contaminations sur feuillage et sur fruits ont été observées au cours de la semaine dernière sur plusieurs secteurs.

Analyses des risques,

Les sorties actuelles de taches correspondent aux périodes de contaminations enregistrées vers la troisième semaine du mois de juin.

Gestion des risques,

Maintenez la vigilance, les contaminations primaires ne sont pas encore terminées, des taches sont encore susceptibles de sortir, suivre nos prochains bulletins.

Si des taches sont d'ores et déjà présentes en parcelles, la campagne tavelure devra se poursuivre jusqu'à la récolte et avant chaque épisode pluvieux.



FREDON NPdC



FREDON NPdC

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1	26-juin	3-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0			0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0			0,5		
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,1	↗	0,5	0,1	↘
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	1,0	2,0	↗	2,0	2,0	↔
Thiérache (59-02)	1,5	1,0	↘	0,7	0,7	↗
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)				0,5		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔	1,0	0,0	↘
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0	5,0	↗
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,1			1,0		

Noyaux : Prunes - Cerises

Carpocapse de la prune

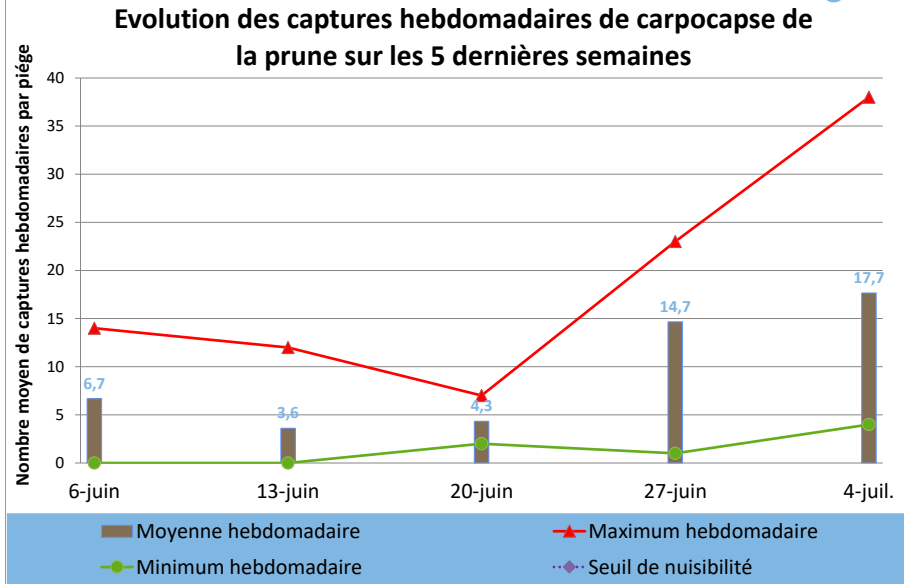


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	27-juin	4-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	20,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	23,0	11,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,0	38,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)		4,0	
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Une reprise d'activité a été ressentie sur l'ensemble du territoire au cours des quinze derniers jours. La semaine dernière, c'est plus précisément sur le secteur de la Thiérache que les captures en hausse ont été les plus remarquables.

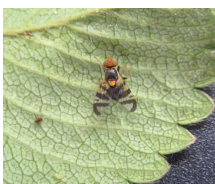
Analyses des risques,

Attention à cette reprise d'activité du ravageur dans les parcelles portant des fruits, car les conditions sont toujours favorables aux accouplements et pontes du ravageur.

La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,



Mouche de la cerise au stade adulte
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Au cours de la semaine dernière, une nouvelle augmentation des populations a été constatée. Elle a cependant été de moindre importance que les semaines précédentes. De nouveaux dégâts sur fruits ont été observés sur la période, notamment sur le secteur de Flandre Intérieure.

Analyses des risques,

La période est à très haut risque actuellement. Les conditions sont favorables à l'émergence des adultes et aux pontes. Les incubations sont également favorisées par les fortes températures actuelles et à venir. De ce fait, les sorties de larves devraient se succéder très rapidement, tout en détériorant les fruits.



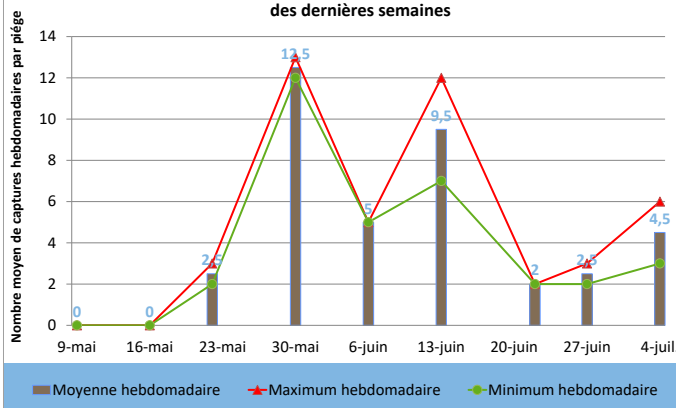
Mouche de la cerise au stade larvaire
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Éléments de biologie et de reconnaissance

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches ont actuellement émergé et volent. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se

Evolution des captures hebdomadaires de *Rhagoletis cerasi* au cours des dernières semaines



nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

L'entretien des pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® est impératif, (renouvellement de la glue, nettoyage des surfaces engluées...).

Ces derniers permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Une récolte des fruits plus fréquente est également à envisager.

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambre d'Agriculture Hauts-de-France